



Cahier des charges

Accueil du Village Gourmand

Plagne Villages

L'Étape du Tour de France

20 juillet 2025



Mairie de La Plagne Tarentaise
Place Charles de Gaulle
CS 50004
73216 Aime La Plagne Cedex

mairie@laplagnetarentaise.fr

1. Contexte et Objectifs

Bienvenue au Village Gourmand, une expérience inoubliable au cœur de Plagne Villages lors de l'étape du Tour de France, le 20 juillet 2025 ! Ce lieu convivial et animé offrira aux participants et spectateurs l'opportunité de découvrir et de savourer les délices de la gastronomie montagnarde. Niché à proximité de la zone d'arrivée, le village sera le point de rencontre idéal pour célébrer la passion du cyclisme tout en mettant en avant les saveurs authentiques de La Plagne Tarentaise. Ensemble, faisons de cet événement un véritable festival des sens !

2. Public Visé

Le Village Gourmand s'ouvre à tous : spectateurs, cyclistes amateurs, familles locales et visiteurs de passage. Que vous soyez sportif, épicurien, ou simplement curieux, ce village sera le lieu où se mêlent convivialité et découvertes gourmandes pour tous les âges et toutes les envies.

3. Lieu et Infrastructure

Le village sera installé à Plagne Villages, dans un espace soigneusement sélectionné par la municipalité. Les infrastructures, mises en place par la commune, garantiront un cadre accueillant pour chaque exposant.

Nous invitons chaque participant à prévoir des structures légères et esthétiques (stands, tentes 3X3, etc.) conformes aux normes de sécurité et d'hygiène.

4. Profil des Candidats

Nous recherchons des candidats passionnés, proposant des produits en lien avec la gastronomie locale de La Plagne Tarentaise et des Savoie. Voici quelques exemples des délices que nous souhaitons voir :

- **Producteurs** de fromages, charcuteries, pains, pâtisseries et autres produits artisanaux.
- **Vins, bières et boissons locales** qui sauront ravir les palais.
- **Artisans** proposant des trésors régionaux (miel, confitures, etc.).

5. Critères de Sélection

Votre passion et votre savoir-faire feront la différence ! Les candidatures seront examinées par une commission d'élus qui prendra en compte les critères suivants :

- **Qualité des Produits** : Des produits locaux, artisanaux et de qualité supérieure.
- **Présentation du Stand** : Un stand esthétique et respectueux de l'environnement, fidèle à la charte de l'événement.
- **Diversité et Complémentarité** : Offres variées sans concurrence directe entre exposants.
- **Démarche Écoresponsable** : Utilisation de matériaux durables et pratiques respectueuses de l'environnement (emballages recyclables, gestion des déchets, etc.).
- **Capacité d'Accueil et d'Animation** : Un stand accueillant et bien organisé pour gérer les flux de visiteurs.
- **Expérience et Réputation** : Une attention particulière sera portée à votre expérience dans des événements similaires.

- **Tarification** : Des prix raisonnables et accessibles, en harmonie avec l'esprit de l'événement.

6. Dossier de Candidature

Pour vous joindre à cette aventure, chaque candidat devra soumettre un dossier complet incluant :

- Formulaire de candidature (nom, adresse, contact, etc.).
- Présentation de l'entreprise (historique, type d'activité, spécificités des produits).
- Menu ou liste des produits proposés, avec descriptions détaillées.
- Preuves de la qualité des produits : certifications, labels, origine.
- Visuel du stand : plan, photos ou maquettes (tente 3x3).
- Engagement écoresponsable : démarches écologiques mises en place.
- Références ou expériences passées (autres événements, marchés, etc.).
- Tarifs des produits (prix moyen de vente).
- Assurances et garanties : copie des assurances professionnelles et garanties de sécurité.

7. Modalités de Participation

Les candidats peuvent soumettre leur dossier de candidature à partir du **lundi 28 avril 2025** jusqu'au **lundi 26 mai 2025** minuit. Veuillez envoyer votre dossier à l'adresse suivante :

Mairie de La Plagne Tarentaise

Place Charles de Gaulle

CS 50004

73216 Aime-La-Plagne Cedex

Ou par mail à : mairie@laplagnetarentaise.fr

Après la date limite, le bureau de la municipalité examinera les candidatures et désignera les participants en fonction des critères de sélection.

8. Conditions d'Installation et de Fonctionnement

- **Installation des Stands** : Les stands devront être installés la veille de l'événement entre 10 heures et 16 heures. Les déplacements ne seront pas autorisés durant l'événement.
- **Horaires d'Ouverture** : Les stands devront rester ouverts et opérationnels durant toute la durée de l'événement, de 10 heures à 20 heures.
- **Sécurité** : Respect des normes de sécurité en vigueur, y compris la gestion des risques incendie et la sécurité des installations électriques.
- **Règlement Sanitaire** : Tous les exposants doivent se conformer aux normes sanitaires en vigueur, surtout en matière de sécurité alimentaire.

9. Engagements de la Commune

La commune s'engage à :

- Mettre à disposition l'espace pour le Village Gourmand.
- Promouvoir l'événement via des supports de communication locaux (affiches, réseaux sociaux, etc.).
- Coordonner avec les forces de sécurité pour garantir la sécurité du public et des exposants.

10. Délibération de la Commission

le bureau de la municipalité se réunira le 27 mai 2025 pour étudier les candidatures et sélectionner les exposants. Une notification sera envoyée aux candidats retenus.

Conclusion :

Ce cahier des charges vise à clarifier nos attentes vis-à-vis des candidats souhaitant participer au Village Gourmand lors de l'étape du Tour de France.

Ensemble, assurons la diversité, la qualité et la sécurité des produits tout en séduisant nos visiteurs et participants avec les saveurs uniques de notre belle région.

Rejoignez-nous pour célébrer la gastronomie de montagne et faire de cet événement un moment mémorable !